

# COMPTE RENDU DE LA 6<sup>e</sup> COORDINATION NATIONALE DES UNIVERSITES REUNIE A DIJON LE 16 MARS 2009

La 6<sup>e</sup> Coordination nationale des Universités a réuni 215 délégués (53 Universités étaient représentées, ainsi que divers Instituts ou Sociétés savantes).

On a pu constater une diminution relative de la participation, ainsi qu'un net déséquilibre de la représentation (forte présence des étudiants, moins d'enseignants-chercheurs). Qu'on l'explique par l'éloignement géographique ou par une forme de lassitude, ce phénomène poserait un certain nombre de problèmes s'il devait se reproduire (décalage entre débats en AG et débats sur la liste électronique de la Coordination, remise en cause de sa représentativité, etc).

-----

La réunion a commencé vers 10h30 par un discours des organisateurs de l'Université de Bourgogne, qui ont insisté sur l'importance de l'ordre du jour et de la nécessité de discuter de la stratégie à adopter à ce stade de la mobilisation. Un « communiqué du matin » proposé par l'UB a été débattu et adopté (*voir les textes et motions placés en annexe de ce CR*).

## 1. Bilan de la mobilisation

Diverses interventions ont montré que la mobilisation se poursuivait dans la plupart des Universités, quoique selon des modalités assez variables : le mouvement tend cependant à s'étendre et à se radicaliser (blocages, occupations de locaux, fermetures administratives) et les interventions de CRS sont de plus en plus fréquentes.

Plusieurs éléments semblent surtout témoigner d'un début d'élargissement du mouvement : la « Coordination nationale étudiante » s'est déjà réunie à 4 reprises depuis le début de l'année 2009 ; une « Coordination des Laboratoires en lutte », une « Coordination nationale sur la formation des enseignants » et une « Coordination des salariés de l'éducation nationale et des parents mobilisés » viennent de voir le jour ; les IUT, les BIATOSS, les doctorants et docteurs précaires vont organiser leurs premières rencontres au cours de la semaine à venir : à Villetaneuse le 17 mars pour les IUT, à Paris VIII pour les BIATOSS, à Paris VIII le 20 mars pour les doctorants et les docteurs précaires. La question de la fédération de ces différentes initiatives devra se poser très rapidement : l'idée d'une « Coordination des Coordinations » a été retenue.

## 2. Quelle stratégie à adopter à ce stade de la mobilisation ?

Trois questions centrales devaient être débattues : la validation du semestre pour les étudiants, l'organisation d'une représentation de la Coordination nationale des Universités, les propositions émanant de la liste de diffusion de la coordination nationale des universités à des « Etats-généraux de la recherche et de l'enseignement ».

### a) Sur la validation du semestre :

Le débat a été nourri par de nombreuses interventions (Semestre non validé ? Rattrapage des cours encore possible dans certaines universités ? Impossible en revanche dans d'autres) Plusieurs participants ont souligné qu'il s'agissait d'un enjeu essentiel, déterminant pour la suite du mouvement, mais il est apparu qu'une décision tranchée de la Coordination nationale serait prématurée à ce stade.

L'option qui consisterait à garantir à l'avance la validation du semestre pour tous les étudiants n'a pas été retenue : certains intervenants ont souligné qu'une validation automatique permettrait de rassurer les étudiants et de leur dégager le temps nécessaire à la mobilisation ; mais d'autres ont mis en avant le risque d'une dévalorisation des diplômes, ou se sont inquiétés

de la façon dont une telle annonce pourrait être perçue par le gouvernement (la menace d'une non-validation devant être gardée en réserve).

Une majorité d'intervenants a plutôt suggéré d'envisager dans chaque Université des aménagements, des modifications de calendrier ou des évaluations sur travaux. La CNU a cependant souligné que toute évaluation donnée pendant la grève était invalide. Aucune motion n'a pu être adoptée.

#### b) Sur l'organisation d'une représentation de la CNU

Faut-il élire des délégués, des portes-paroles de la CNU ? Si oui, pour quoi ? Négocier ? La négociation n'est pas à l'ordre du jour, le retrait des réformes restant un préalable incontournable. Pour intervenir ? Election de portes-paroles non négociateurs ? Portes-paroles en lien avec l'intersyndicale ? Laurence Jourdain souligne que nous ne mettons pas tous la même chose sous les mots : préalable, représentation, négociation, portes-paroles. À cette question imparfaitement cernée et posée, le vote, en réponse, s'avère difficile.

#### c) Sur l'appel à des Etats-généraux de la recherche et de l'enseignement

Il a été décidé d'un commun accord de ne pas se prononcer, ce 16 mars, cette question.

### **3. Modalités et calendrier des actions**

cf. le calendrier adopté par la CNU ci-dessous.

Vue la convergence des luttes, l'appel à manifester nationalement le 19 mars avec le public et le privé doit être massivement suivi. Un appel à la grève générale se dessine.

Laurence Jourdain (MCF Science politique) et Marie-Domitille Porcheron (MCF, Arts),  
rédactrices du présent CR.

Olivier Piot (Etudiant Staps/socio)

Yannick Martell (Etudiant, Histoire)

---

## **TEXTES ET MOTIONS**

### **ADOPTES PAR LA 6<sup>e</sup> COORDINATION NATIONALE DES UNIVERSITES REUNIE A DIJON LE 16 MARS 2009**

#### **Communiqué du matin**

Depuis six semaines, l'université et la recherche sont en grève. Cinq coordinations nationales des universités, quatre coordinations étudiantes, deux coordinations de la CNFDE se sont réunies à ce jour ; les laboratoires en lutte, les docteurs non titulaires et doctorants, ainsi que les salariés de l'Education Nationale et les parents se sont également constitués en coordinations ; les IUT, les BIATOSS s'organisent en coordinations dans la semaine qui vient. En dépit d'un mouvement sans précédent, malgré des centaines de motions, d'analyses produites depuis des mois, malgré les dizaines de milliers de manifestants rassemblés chaque semaine, les ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Education Nationale persistent à ignorer l'ensemble des revendications des enseignants, des étudiants, des chercheurs, des personnels administratifs et techniques, en particulier l'abrogation de la loi LRU et du pacte pour la recherche. Une mascarade – l'annonce d'une année de «transition» vers la masterisation – en suit une autre – la « réécriture » du décret statutaire. La plupart des dossiers sont tout bonnement absents des discours de V. Péresse et de X. Darcos. Comme si cette farce n'était pas suffisante, 92 députés de la majorité viennent de déposer avec le plus

grand cynisme au regard de la situation actuelle un projet de loi, en continuité avec les préconisations de l'OCDE, qui entend faire porter aux seuls étudiants et à leur famille le coût du désengagement sans précédent de l'Etat de l'enseignement supérieur.

La 6e Coordination Nationale des Universités réunie à Dijon dénonce l'irresponsabilité et le cynisme des ministres dans la gestion d'une crise majeure de l'enseignement supérieur et la recherche. Ils portent seuls la responsabilité de la radicalisation du mouvement. Ils ne représentent en rien l'esprit de notre communauté. La Coordination Nationale des Universités refuse tout chantage qui enfermerait les personnels et les étudiants dans le dilemme : sauver la promotion actuelle ou sauver les promotions à venir. Elle ne peut être tenue pour responsable d'une situation que nous subissons.

Elle exige du gouvernement le retrait des réformes contestées et la mise en place urgente des conditions d'ouverture d'un véritable dialogue. Elle appelle au renforcement d'une mobilisation unitaire et à la multiplication de ses actions. Elle ouvre, aujourd'hui lundi 16 mars, à Dijon, le « printemps des universités et de la recherche » dont le premier acte aura lieu le 19 mars 2009.

### **Motion concernant le porte parolat de la CNU**

La CNU est formée par la réunion des personnels administratifs et techniques, enseignants et chercheurs, étudiants, mandatés par les AG. Elle représente la majeure partie des universités et institutions d'enseignement supérieur public et de recherche français. La CNU est une organisation représentative du mouvement.

La CNU désigne pour la représenter une équipe de porte-parole représentative, renouvelable à la coordination suivante, et lui accorde mandat impératif de communication sur la base de l'appel national constitué par l'ensemble des motions adoptées par les coordinations ayant eu lieu à ce jour. Cette délégation n'a pas mandat pour négocier. Elle réagit à l'actualité de la mobilisation, joue un rôle de facilitateur organisationnel entre deux coordinations, elle fait le lien avec l'intersyndicale. Sa mission est de porter la parole de la CNU entre les assemblées générales de celle-ci, seule expression légitime du mouvement. Les porte-parole sont élus de manière paritaire parmi les mandatés de la CNU actuelle.

### **Motion stratégique : calendrier et actions**

Nous, membres de la communauté universitaire et de recherche, assumons notre responsabilité de défense de la transmission du savoir à travers une éducation accessible à tous, une recherche menée avec passion et les tâches indispensables nécessaires à son fonctionnement. Nous défendons avec force ces valeurs, niées par les réformes que nous combattons. Nous observons en outre qu'aucune des revendications formulées dans les précédentes motions adoptées par les AG n'a été satisfaite.

La CNU attire l'attention du gouvernement sur l'inquiétude croissante des étudiants concernant l'issue de leur année universitaire. Elle les assure de sa solidarité et invitera les universités à étudier en temps utile les mesures nécessaires à une juste évaluation de leur année. Elle affirme que le gouvernement doit prendre ses responsabilités face aux étudiants, aux personnels et à notre société.

La CNU se déclare particulièrement choquée par l'attitude de mépris voire de provocation des deux ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et de l'Education Nationale. Elle condamne avec force la répression violente de manifestations pacifiques, les fermetures administratives.

La CNU soutient les enseignants du second degré qui défendent les commissions paritaires et transparentes d'affectation et de mutation dans un cadre national et solidaire. Elle apporte son soutien total aux enseignants des écoles qui luttent contre la casse de celle-ci et plu particulièrement aux enseignants entrés en « résistance ».

La CNU dénonce les manquements graves à l'éthique que constituent les mensonges répétés de X. Darcos (par exemple sur l'allongement de la formation des enseignants) et de V. Péresse (par exemple sur les budgets). Elle demande leur démission.

Les attaques contre l'université et la recherche s'intègrent dans une politique globale contre les services publics et les conditions de vie de la population en général. Nos revendications sont les suivantes : aucun salaire en dessous de 1500€ net, un plan pluriannuel d'embauche, la fin de la précarité.

C'est pourquoi la CNU renouvelle son appel à participer massivement à la journée d'action interprofessionnelle du jeudi 19 mars. Elle appelle les secteurs en lutte et les organisations syndicales à donner une suite très rapide à cette journée.

### **Calendrier proposé**

#### **La CNU recommande :**

1. la mise en place de deux manifestations et/ou actions « coup de poing » par semaine, sans précision de lieu.

2. la mise en place dans les lieux publics d'actions (type « cours hors les murs ») manifestant la spécificité de nos métiers, et de nos missions (enseignement, recherche).

- **17 mars** : nuit de l'université des facs franciliennes.

- **18-19-20 mars** : participation à la mobilisation européenne contre la stratégie de Lisbonne à l'occasion du sommet européen des 19 et 20 mars.

- **19 mars** : manifestation interprofessionnelle. Appel à la grève générale dans le public et le privé.

- **20 mars** :

\* appel pour que les directeurs de composantes des Universités démissionnent à cette date si les revendications ne sont pas entendues par le ministère. Publication de ces démissions (à la façon des aixois, 120 lettres de démission apportées à la présidence et au rectorat).

\* Voter la grève en convergence avec d'autres secteurs : appel à des rassemblements dans les villes dans cette perspective.

- **week-end du 21-22 mars** : 5<sup>e</sup> CNE

- **23 mars** : 7<sup>e</sup> CNU à Strasbourg.

- **24 mars** :

\* appel aux syndicats siégeant au CTPU de voter contre le projet de décret statutaire dont nous exigeons le retrait ; appel à un rassemblement massif au lieu de réunion de la CTPU. Ce même jour, blocage à la même minute de lieux préalablement définis partout en France. Si une coord. nationale a lieu ce jour-là, une manif dans la ville d'accueil.

\* réunions publiques et manifestation nationale de la maternelle à l'université ?

\* blocage prévu du CA du CNRS.

- **25-26-27** : RPG.

\* Rectorats : encerclement à l'ouverture pour interdire l'entrée des personnels

\* Péages : tracts, ouverture de barrières et passages gratuits

\* Gares : blocages ponctuels des voies ou à défaut simple tentatives d'intrusion dans les gares

- **26 mars** : manifestation nationale avec des déclinaisons locales.

- **28 mars.** suspension des activités de direction des labos (voté le 14 mars)

- **31 mars,** par ex manif nationale de chez Pécresse à chez Darcos, pour ne pas remonter les maquettes. (c'est la nouvelle date de remontée des maquettes).

## **Suggestions d'actions**

### **De la maternelle à l'université :**

- proposition de motions communes pour militer et converger dans la lutte avec le secondaire et le primaire
- déplacements dans les écoles, les collèges et les lycées
- organiser une nuit des écoles et une nuit des universités en même temps, par exemple sous la forme d'une retraite au flambeau

### **Administratif :**

- envoi aux élus d'une lettre mettant V. Pécresse devant ses responsabilités en cas de non remise des diplômes
- demander aux députés qui ont voté la loi LRU de venir s'expliquer dans les universités
- ne laisser en paix ni les ministres ni les recteurs : installer des piquets de grève devant ces espaces stratégiques rappelant la nature des revendications (par exemple, tous les jours de 9h à 10h30)
- blocages de CA ou d'instances décisionnaires dans les universités. Mettre sous pression les exécutifs universitaires pour qu'ils fassent remonter au ministère le fait que la situation locale est devenue intenable
- boycott des jurys de bac sur la base d'un texte (proposé par SLU) et mis en ligne pour signatures individuelles
- démission collective des directeurs d'UFR, des directeurs de départements, des personnels exerçant des fonctions administratives (selon un calendrier proposé par chaque université)
- création de cahiers de doléances dans les universités à partir d'ateliers de travail et en vue d'Etats généraux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- mise en service de caisses de grève (spécialement pour faciliter la mobilisation des BIATOSS)

### **Médiatique :**

- organisation d'une journée nationale de blocage des universités (manifester avec un brassard : université *n* en grève)
- acheter une page dans la presse
- intervenir lors des événements sportifs (par exemple) pour saisir l'opportunité médiatique
- manifestations en nocturne / avec instruments de musique
- défilés en sous vêtements ou nus...
- occupation de lieux publics symboliques
- tracter directement différents publics avec des textes ciblés
- défilés plusieurs fois par semaine (notamment à Paris)